

1827

Joseph-Marie Degérando

**DE L'ÉDUCATION  
DES SOURDS-MUETS  
DE NAISSANCE  
TOME SECOND**

Domaine public

Éditions du Fox

## Présentation

Se reporter au tome premier pour la présentation de l'auteur et de l'ouvrage.



Portrait de Joseph-Marie Degérando

Avertissement des Éditions du Fox : ce second volume comporte 507 notes de bas de page. Toutes ces notes ont été regroupées dans une Annexe à la fin de l'ouvrage. La plupart sont des références bibliographiques (autre livre ancien, page ou un paragraphe de celui-ci). Nous avons créé un lien interactif que pour celles concernant un complément d'informations, des commentaires, des exemples, etc. Ils sont identifiables par le «V-» qui précède le n° de renvoi.

Les autres lettres qui précèdent un n° correspondent à un renvoi aux Notes (A, B, C,...) intégrées en fin de chapitre.

DE L'ÉDUCATION  
DES  
SOURDS-MUETS  
DE NAISSANCE;

PAR M. DEGERANDO,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE, ADMINISTRATEUR DE L'INSTITUT  
ROYAL DES SOURDS-MUETS, ETC., ETC.

TOME SECOND.



A PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON L'AÎNÉ PÈRE, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE, DES HÔPITAUX  
CIVILS ET MILITAIRES, DE L'INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS,  
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 9.

1827.

Reproduction de la page de titre

**TOME SECOND**  
**SUITE DE LA SECONDE PARTIE**  
**RECHERCHES COMPARÉES SUR L'HISTOIRE**  
**DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS**

**CHAPITRE X**  
**Coup d'œil général sur les travaux récents exécutés**  
**en Allemagne. MM. Neumann, Eschke, etc.**

Jusqu'ici nous avons vu les divers systèmes conçus pour l'éducation des sourds-muets, naître, se développer tour à tour, mais d'une manière solitaire, et sans que leurs auteurs cessassent de rester presque entièrement étrangers les uns aux autres. L'abbé de l'Épée, qui imagina le dernier de ces systèmes, ignorait tout ce qui s'était fait avant lui, quand il commença ses travaux, et aujourd'hui encore beaucoup de gens le considèrent comme le premier inventeur de l'art. Le système des signes méthodiques, en complétant la provision des ressources offertes à l'art, imprima une direction nouvelle aux travaux de ceux-là mêmes qui ne l'adoptèrent point, les invita ou les contraignit à approfondir la partie essentielle de cet art, ses éléments philosophiques trop négligés jusqu'alors. Ce système, porté en divers pays par les élèves des abbés de l'Épée et Sicard s'y rencontra avec d'autres procédés qui s'y trouvaient déjà pratiqués, se combina avec eux, se modifia ; des communications furent ouvertes, des voyages furent entrepris, des parallèles furent établis. De là naquit un second ordre de travaux, produit par cette comparaison, par le choix ou le mélange de ces systèmes primitifs, et qui ne pouvait être bien exposé

et bien compris que lorsque les éléments dont il avait été formé auraient été étudiés dans les travaux solitaires dont nous avons esquissé le tableau.

L'Allemagne est entrée la première dans cette nouvelle carrière ; elle y a joué, elle y joue le rôle le plus considérable ; elle est la seule contrée de l'Europe où l'art d'instruire les sourds-muets est cultivé sans interruption depuis plus d'un siècle ; Elle est celle qui a soumis cet art aux modifications les plus variées et les plus nombreuses.

Si nous avons le tort en France, en cette matière comme en beaucoup d'autres, de trop négliger l'étude des travaux faits en Allemagne, les Allemands sont bien loin de nous imiter ! Ils examinent avec le plus grand soin ce qui se fait et se publie parmi nous. Le professeur Björnsthäl fit connaître à l'Allemagne les travaux de Péreire, et le phénomène que présentait Saboureux de Fontenay<sup>(1)</sup> ! Rudiger, la manière de procéder du P. Vanin<sup>(2)</sup>. Les journaux scientifiques de l'Allemagne annoncèrent immédiatement les Mémoires de Péreire, et l'ouvrage de l'abbé Deschamps<sup>(3)</sup>. L'institut fondé par l'abbé de l'Épée attira, dès sa naissance, l'attention de l'Allemagne savante. Dès 1798, Petschke a traduit l'abbé Sicard, en accompagnant sa traduction de remarques. Nous ne comptons pas moins de cinquante écrivains allemands qui ont traité avec plus ou moins de développement des écrits de ces deux instituteurs, ont décrit l'établissement dirigé par eux tour à tour, et même les établissements des sourds-muets en France, indépendamment des articles fréquemment insérés sur le même sujet dans les divers recueils périodiques<sup>(V-4)</sup>. C'est, en général, avec l'expression d'une profonde et sincère estime, que les écrivains allemands ont parlé des instituteurs français et de leurs méthodes, quoiqu'ils aient souvent fait, sur celles-ci, des observations critiques. Mais aucun auteur n'a recueilli avec un soin

plus scrupuleux les détails de tout ce qui s'est fait en France pour l'instruction des sourds-muets, que M. le docteur Ferdinand Neumann, directeur de l'Institut royal des sourds-muets à Königsberg, dans l'intéressant ouvrage qu'il vient de publier<sup>(5)</sup>. Cet ouvrage est le fruit d'un voyage que l'auteur a fait en France, en 1822. On y rencontre sans doute encore quelques légères erreurs, qu'il faut attribuer à l'inexactitude des renseignements fournis à M. Neumann<sup>(V-6)</sup> ! mais, en général, on y reconnaît un observateur judicieux, impartial, quoique sévère. Nous pouvons retrouver dans ses critiques un résumé général de celles qu'à diverses reprises ont suggérées aux étrangers l'Institution de Paris, et les procédés qui y sont employés.<sup>(V-7)</sup>

Les deux principales critiques de M. Neumann roulent sur le développement que les instituteurs français ont donné au langage mimique du sourd-muet, et sur les préventions qui les empêchent de faire usage de la prononciation artificielle.

Les instituteurs français lui paraissent s'être essentiellement mépris sur le véritable emploi des signes mimiques dans l'instruction des sourds-muets. L'erreur de l'abbé de l'Épée a consisté, suivant lui, à vouloir prêter au langage mimique du sourd-muet un genre de perfection dont il n'est pas susceptible. Dans son opinion, les signes de nomenclature sont trop arbitraires et souvent dérivés d'une analyse étymologique trop infidèle ; les signes grammaticaux sont sans valeur et sans mérite pour le sourd-muet, incapable encore de saisir les notions et les formes qu'ils sont destinés à exprimer : l'abbé Sicard, en voulant étendre encore et développer le système de son illustre maître, n'a fait qu'accroître et exagérer aussi ces inconvénients ; et ses signes, moins simples que ceux de l'abbé de l'Épée, sont d'autant plus vicieux, qu'ils renferment plus d'art<sup>(8)</sup>. L'erreur de l'abbé Sicard, à ses yeux, a

consisté dans le dessein de vouloir tout définir directement. Il reproche aux signes mimiques de doctrine, renfermés dans la Théorie des Signes de l'abbé Sicard, leur excessive étendue, qui en fait une description exubérante, sans que ces signes puissent faire cependant l'office d'une définition exacte. Il reproche aux signes mimiques de rappel, employés dans l'usage de l'Institut, d'être à peu près arbitraires, et de perdre par conséquent l'avantage attaché à la pantomime. Il reproche au procédé de réduction, par lequel la seconde espèce de signes est tirée de la première, d'être contraire à la marche naturelle de l'esprit humain, qui va toujours du simple au composé. En général, tout cet appareil de signes artificiels n'est, dans l'opinion de M. Neumann, qu'un obstacle aux progrès de l'élève ! Il ne donne, le plus souvent, que des idées vagues et confuses, il retarde l'étude de la langue nationale. Ce n'est pas que l'instituteur de Königsberg reconnaisse la haute importance de l'emploi des signes mimiques, dans l'enseignement relatif aux sourds-muets ! mais il veut que ce langage reste renfermé dans les limites qui lui sont propres, que l'instituteur se borne à recueillir les signes institués par son élève, en aidant toutefois celui-ci à les corriger, à leur donner plus de précision, en les faisant servir à exercer les facultés intellectuelles de l'élève, et à appliquer les mots lorsque la connaissance déjà acquise de la langue ne fournit pas, pour cette application, des ressources suffisantes ; il y voit, en un mot, une préparation nécessaire ! Mais il ne les admet que comme une préparation.<sup>(9)</sup>

M. Neumann désavoue, au nom des instituteurs allemands, la prévention qu'on leur suppose en France contre l'emploi légitime des signes mimiques ! il réclame aussi contre les fausses idées qu'on s'est faites parmi nous, des motifs qui les portent à employer l'articulation artificielle dans l'enseignement des sourds-

muets, de l'importance qu'ils lui attachent, et du rôle qu'ils lui font jouer. À l'exception d'un petit nombre d'esprits exaltés qui ont attribué à la parole une sorte d'influence directe sur les opérations de l'esprit, et dont M. Neumann est loin de partager les illusions, les instituteurs allemands n'ont point prétendu faire, de l'articulation artificielle, le moyen de la culture intellectuelle, comme ils n'ont point négligé l'emploi de la pantomime pour cette culture ; ils n'ont vu, dans la parole artificielle, qu'un moyen mécanique, accessoire, mais cependant indispensable pour l'étude de la langue usuelle, et pour le succès réel de l'instruction. « Les instituteurs français se méprennent, à leur tour, lorsqu'ils veulent associer directement des images de l'objet à son expression par le mot écrit ; car cette association n'est pas naturelle, les lettres de l'alphabet n'étant que la représentation des éléments de la parole. »<sup>(10)</sup>

« Si l'abbé de l'Épée s'est égaré en accordant trop, dans son enseignement, aux règles grammaticales, l'abbé Sicard, par un excès contraire, s'est égaré en accordant trop aux analyses logiques. La métaphysique du langage ne saurait appartenir à un enseignement élémentaire. » Vouloir commencer l'étude de la langue maternelle par celle de la grammaire et de la métaphysique, accabler l'esprit des élèves sous les difficultés des abstractions, telle est l'erreur fondamentale des instituteurs parisiens, aux yeux de M. Neumann ; aussi croit-il avoir remarqué que ce mode d'enseignement ne réussit qu'auprès d'un petit nombre d'élèves privilégiés, favorisés tout ensemble par la nature et par le maître que la foule des élèves ordinaires en profite peu ; que leur instruction, en général, embrasse plutôt des notions théoriques et spéculatives, que les choses de la vie pratique et les connaissances applicables.<sup>(11)</sup>

Il a trouvé les élèves de l'Institut de Paris extrêmement faibles

pour le calcul, et s'est étonné de ne voir dans leurs mains aucun recueil de dessins ou d'estampes.<sup>(12)</sup>

Le but qu'assigne M. Neumann aux institutions de sourds-muets consiste dans l'enseignement méthodique de la langue, de manière à les conduire par des exercices bien gradués, du connu à l'inconnu, et du simple au composé<sup>(13)</sup>. Nous regrettons qu'il n'ait point encore publié l'ouvrage qu'il a composé sur un art qu'il se montre si bien capable de servir, par l'étendue et la justesse de ses vues.<sup>(V-14)</sup>

Si les instituteurs allemands ont suivi avec autant de curiosité les travaux exécutés en France dans l'art d'instruire les sourds-muets, ils n'ont pas négligé non plus leurs propres traditions et leur propre expérience. Depuis trente ans cette étude est devenue, en Allemagne, l'objet d'une émulation remarquable. On ne pouvait pas moins attendre d'une nation dont la littérature est si féconde, dont les écrivains sont si laborieux, où les sciences philosophiques sont cultivées avec tant de profondeur et de succès, qui goûte spécialement tout ce qui sert les intérêts de l'éducation et la cause de l'humanité.

En cherchant à classer ces nombreuses et intéressantes productions, nous croyons pouvoir les ranger sous quatre titres :

La première classe comprend les écrits qui renferment les observations faites sur les sourds-muets, ou les récits qui peuvent servir à les faire connaître ;

La seconde, ceux qui renferment la description des établissements existants ;

La troisième, ceux qui ont pour objet l'exposition des méthodes d'enseignement, ou l'examen des leur mérite ;

La quatrième, les sujets de lecture et les instructions spécialement destinés aux sourds-muets eux-mêmes.

Les écrits qui appartiennent à la seconde catégorie trouveront naturellement leur place dans le tableau que nous tracerons, à la fin de cette partie de notre travail, des établissements publics actuellement existants en divers pays essayons de puiser rapidement, dans le grand nombre de ceux qui appartiennent aux trois autres classes, les faits les plus curieux et les vues les plus essentielles. <sup>(V-15)</sup>

Les suffrages aussi justes qu'unanimes de l'Allemagne, signalent d'abord à notre estime et à notre gratitude le fondateur de l'Institut de Berlin, M. le professeur Eschke, qui a consacré ses soins, ses travaux, ses écrits, sa vie presque entière aux sourds-muets ; son nom reparait dans presque toutes les catégories d'ouvrages destinés à l'instruction de ces infortunés. Nous nous arrêterons d'abord ici sur celui dans lequel il a consigné les observations qu'il a eu occasion de faire sur eux <sup>(16)</sup>. C'est une espèce de journal tenu par ordre de dates : les six élèves confiés aux soins de M. Eschke y sont passés tour à tour en revue ; un grand nombre d'observations sont entièrement spéciales aux élèves sur lesquels elles ont été faites, et ne concernent que leur caractère personnel ou leurs habitudes ; le plus souvent il s'abstient prudemment de l'étendre aux sourds-muets sans distinction : il est difficile également d'en tirer des conséquences générales ; le défaut d'ordre et de méthode, joint à cette circonstance, ne permet guère de résumer ces données éparses. Souvent les remarques faites sur le sourd-muet conviennent aussi aux enfants ordinaires ; l'auteur en fait quelquefois le rapprochement mais quelquefois aussi il ne s'attache pas assez à distinguer ce qui appartient en propre au premier. Il en est aussi qui sont communes aux individus entendant et parlant, mais privés des avantages d'une éducation libérale. Ces observations, enfin, à un petit nombre d'exceptions près, n'ont

pas pour objet l'histoire naturelle du sourd-muet, tel qu'il est avant le commencement de son éducation ; elles le peignent tel qu'il se montre pendant le cours, aux diverses périodes de son éducation ; elles montrent l'effet que produisent sur lui les divers moyens employés pour lui procurer ce bienfait ; les obstacles qu'ils rencontrent, et le succès qu'ils obtiennent.

Plusieurs des assertions de M. Eschke nous paraissent évidemment erronées, du moins en tant qu'il a prétendu les généraliser et leur donner un caractère absolu ; beaucoup d'autres nous paraissent hasardées, toujours dans le même sens. Son journal n'en offre pas moins, aux instituteurs de sourds-muets, une mine féconde où ils trouveront des faits curieux, des exemples utiles ; nous y recueillerons nous-mêmes quelques données intéressantes pour la solution du problème qui nous occupe. Parmi les allégations dont l'exactitude nous semble incertaine, il en est aussi qui méritent d'être vérifiées sur un plus grand théâtre, et par la comparaison d'un plus grand nombre d'expériences.

Quoique le professeur Eschke se soit dévoué, avec le zèle le plus pur et le plus ardent, au service des sourds-muets, il les juge avec une extrême sévérité. Il accuse le sourd-muet de ne vivre que pour lui-même, d'être absolument étranglé à toute espèce d'affections, d'être privé de toute sociabilité avant qu'il ait commencé à recevoir l'instruction dans un établissement d'éducation<sup>(17)</sup> ; il l'accuse d'être sans pitié<sup>(18)</sup> ; il lui reproche tout ensemble et la légèreté, l'inconstance, et (ce qui paraîtrait contradictoire) l'obstination<sup>(19)</sup>. « Le sourd-muet, à ses yeux, ne connaît pas l'obéissance,<sup>(20)</sup> il hait la réprimande<sup>(21)</sup> ; il s'irrite facilement, et se livre à des emportements extrêmes ; il va jusqu'à frapper son maître, par les plus frivoles motifs<sup>(22)</sup> ; il aime à faire le mal pour le mal<sup>(23)</sup> ; il hait facilement. » M. Eschke a trouvé les sourds-muets qui lui

sont arrivés, dans une disposition de haine très prononcée contre les Juifs, contre les Français. « Les sourds-muets aiment naturellement la guerre, et se plaisent au récit des batailles<sup>(24)</sup>. Pendant que leur frivolité se joue de tout, ils se font un jeu d'exciter les querelles, les tracasseries, d'intriguer à la fois dans les deux partis<sup>(25)</sup> : ils sont méfiants ; ils ont un éloignement marqué pour toutes les personnes douées de l'audition<sup>(26)</sup> ; ils ont, à l'égard de celles-ci, les mêmes préventions que les paysans à l'égard des citadins ; leur sensualité est extrême, ou plutôt ils ne sont gouvernés que par les sens<sup>(27)</sup> ; l'ardeur et l'impétuosité de leurs désirs ne connaît aucune mesure<sup>(28)</sup>. Malgré son état d'infériorité, et quoiqu'il rougisse d'être sourd-muet, au point de redouter tout ce qui peut le lui rappeler<sup>(29)</sup>, cet infortuné est très satisfait de lui même ; il est plein d'amour-propre, de vanité ; cette passion est en lui accompagnée d'une susceptibilité souvent aveugle : il aime à se distinguer ; il est facilement enivré par la louange ; enfin, il redoute très vivement la mort »<sup>(30)</sup>. Voilà, certes, bien des défauts et des vices ; et ce n'est pas dans quelques sujets seulement que Eschke croit les avoir reconnus, c'est dans tous généralement.<sup>(31)</sup>

Le sévère auteur, dans d'autres passages, admet cependant quelques modifications à des arrêts aussi absolus, ou les contredit même à quelques égards. C'est ainsi qu'il rend à deux de ses élèves le témoignage qu'il a trouvé en eux tout ce que l'affection fraternelle a de plus tendre, et qu'il en a vu un autre très sensible à l'amitié<sup>(32)</sup>. C'est ainsi qu'il remarque encore que ces malheureux aiment à rire, et qu'il en conclut assez justement qu'ils ne sont pas méchants<sup>(33)</sup>. C'est ainsi qu'il a reconnu en eux une compassion très vive pour les enfants en bas âge et pour les malades. « Ils aiment beaucoup les premiers, dit notre auteur, et ils ont de grands égards pour les seconds »<sup>(34)</sup>. Assurément si l'intérêt pour

la faiblesse et le malheur est le début naturel, le premier essor des affections humaines, il est aussi parmi ces affections l'une de celles qui ont un caractère plus moral et plus pur, qui sont le plus utiles dans leurs effets, le plus généreuses dans leur principe.

Ceux qui ont impartialement et attentivement étudié les sourds-muets, apprécieront sans doute tout ce qu'il y a d'exagéré dans le tableau que nous venons de retracer d'après M. Eschke. On sait que nous sommes presque tous enclins à remarquer, dans ceux qui nous entourent, plutôt les défauts que les bonnes qualités, à grossir les premiers que souvent les instituteurs y sont particulièrement disposés, à l'égard de leurs élèves, par le sentiment trop vif des obstacles qu'ils rencontrent dans l'éducation de ceux-ci, et par l'effet même du zèle qu'ils y apportent ; cette disposition doit s'accroître encore davantage vis-à-vis d'un pauvre sourd-muet, lorsqu'on le compare à un enfant de son âge. Cependant, en admettant, comme on doit le faire, que, si le tableau est trop chargé, le fond en a quelque vérité ; nous voyons jaillir de cette triste expérience une grande vérité, qui, tout en excusant l'infortuné dans lequel tant d'imperfections se manifestent, achève de nous révéler une importante dispensation de la Providence : c'est que tous ces défauts, tous ces vices, naissent d'une circonstance principale de l'espèce de séquestration à laquelle le sourd-muet est condamné : il vit au milieu, des hommes, mais sans que son âme communique avec celle de ses frères ; il voit en eux plutôt des rivaux que des amis ; comment cet isolement moral ne produirait-il pas la personnalité et toutes les funestes conséquences qu'elle traîne à sa suite ? Il reste donc bien confirmé que l'état de société est, pour l'homme moral ce que l'air est pour l'homme organique, la condition essentielle de la vie.

Le sourd-muet serait encore excusé, dans la pensée de M. Eschke, par une autre circonstance, mais qui, en lui enlevant toute culpabilité, ne ferait que rendre sa situation plus misérable c'est que le sourd-muet serait incapable de tout mérite ou démerite car « il ne connaît ni la vertu ni le devoir. » Telle est la terrible sentence prononcée contre lui par notre auteur, ainsi que nous l'avions déjà annoncé<sup>(35)</sup> il la répète à diverses reprises, avec l'affirmation la plus absolue<sup>(36)</sup> « La loi du plus fort est, pour le sourd-muet, la seule loi naturelle ; il est au dernier degré de l'humanité ; il est semblable à l'enfant qui vient de naître ; il est au-dessous des sauvages les moins civilisés, des Groenlandais, par exemple ; il ne se distingue pas de la brute ; l'éducation seule peut le rendre supérieur à celle-ci car il n'a pas même cette réminiscence du passé, cette prévoyance de l'avenir, qui établissent une ligne de démarcation entre les derniers des sauvages et les animaux. » M. Eschke essaie de justifier une assertion aussi extraordinaire par le raisonnement. « Il n'y a, pour le sourd-muet ni bien ni mal car l'un et l'autre supposent la liberté des déterminations ; mais la volonté ne commence à être libre, que lorsque la raison a commencé aussi à exercer sur elle quelque influence ; cette influence, à son tour, ne peut s'établir que lorsque la raison, c'est à dire la faculté de déduire et de rapporter les cas particuliers à un principe général, a été suffisamment formée, ou a pu acquérir la conscience d'elle-même. Or, la raison ne peut naître qu'avec le langage, qui seul donne la netteté à nos perceptions, la richesse à notre mémoire ; la notion du devoir et de l'obligation qu'il impose, suppose aussi une expérience variée des conséquences qu'entraînent certaines actions, et par conséquent l'usage de la langue, laquelle seule a la faculté de donner à de telles idées, les expressions qui leur sont nécessaires. »

Que le sourd-muet n'ait qu'un sentiment confus de la liberté morale, c'est ce que nous sommes loin de contester ; mais qu'il ne jouisse en réalité d'aucune liberté intérieure dans ses déterminations ; que, pour commencer à pouvoir exercer ce pouvoir, il faille être capable de remonter du fait particulier au principe général, il faille être en possession de notions abstraites déterminées par les langues artificielles, voilà ce que nous ne saurions admettre. Les prévisions du sourd-muet, sur les conséquences des actions humaines, sont peu étendues, sans doute ; mais il n'en est point dépourvu : il y a pour lui un avenir, comme un passé ; et il se dirige en conséquence. C'est à l'occasion des actions particulières, et non par des formules générales, que le sentiment moral se produit dans le cœur de l'homme ; en présence d'une bonne ou d'une mauvaise action, il s'élève au fond de lui-même une voix qui approuve ou désapprouve ; avant d'exécuter une action, sollicité par des motifs différents et opposés, il hésite : d'une part, un penchant sensuel le sollicite ; de l'autre, il désire peut être obtenir cette approbation intérieure ; peut-être il craint de subir la désapprobation de sa conscience : tout cela se passe en lui d'une manière rapide. Le sourd-muet sent la louange et le reproche qui lui sont adressés par les autres hommes ; il est donc capable de s'en adresser à lui-même : la liberté morale n'est point en lui le résultat d'une déduction raisonnée, d'une réflexion approfondie ; il n'en généralise pas la notion ; sa liberté morale n'est encore qu'un fait ; elle est, dans chaque cas particulier, l'exercice d'un pouvoir qui lui a été donné pour se déterminer par lui-même, et dont il use presque sans le remarquer<sup>(V-37)</sup>. M. Eschke lui-même trouve les sourds-muets extrêmement sensibles à l'injustice<sup>(38)</sup> ; il suppose donc en eux un sentiment du juste et de l'injuste.

M. Eschke, comme on le voit, ne traite pas plus favorablement

le sourd-muet sous le rapport intellectuel, que sous le rapport moral. « Le sourd-muet, dit-il, ne pense qu'avec sa mémoire ; les idées chez lui ne sont associées que par un seul lien, celui de leur succession fortuite<sup>(39)</sup> ; une aveugle imitation est son seul guide ; tout *critérium* lui manque : cette imitation n'est pas même accompagnée de sympathie<sup>(40)</sup> ; c'est avec la plus grande peine qu'on parvient à fixer son attention »<sup>(41)</sup> ; aussi l'auteur regarde-t-il comme très difficile, sinon comme absolument impossible, de faire concevoir aux sourds-muets les notions intellectuelles<sup>(42)</sup> ; il paraît même admettre les limites qu'Heinicke avait assignées à leur capacité.<sup>(43)</sup>

Toutefois, notre observateur a reconnu chez les sourds-muets cette curiosité active, qui est comme la soif de l'intelligence.<sup>(44)</sup> La curiosité est en eux une véritable tendance à l'instruction, car ils veulent remonter à l'origine des choses<sup>(45)</sup> ; aussi n'aiment-ils point les répétitions. S'ils manquent de jugement, M. Eschke leur accorde cependant un rare talent d'imitation ; il leur applique ce que les Romains disaient des Grecs, que « c'était une nation comédienne. »<sup>(46)</sup>

« Le sourd-muet craint singulièrement l'obscurité »<sup>(47)</sup>, ce qui s'explique naturellement : la lumière est sa vie, puisque l'œil est le seul organe dont tout dépend pour lui. « Il a de singulières idées de la beauté ; l'embonpoint est à ses yeux le caractère essentiel de la beauté dans les formes humaines : il méprise la pauvreté, il admire le pouvoir, la richesse. »<sup>(48)</sup>

Le sourd-muet, suivant M. Eschke, ne possède aucune autre idée que celles dont il a institué les signes.<sup>(49)</sup>

« Il ne conçoit point les idées religieuses avant qu'il ait reçu l'instruction méthodique<sup>(50)</sup> ; il ne comprend pas l'Être invisible, l'Être présent en tous lieux ; mais voyant les vapeurs s'élever vers

les cieux, certains phénomènes s'y déployer, certaines influences en descendre, c'est là qu'il va chercher le souverain maître de toutes choses ; il demande à le voir, à être conduit auprès de lui<sup>(51)</sup>. La religion, chez le sourd-muet, n'est que le produit de la crainte.<sup>(52)</sup> » M. Eschke raconte de l'un de ses élèves, qu'après avoir été introduit à la connaissance de Dieu, rapportant directement au bienfaiteur suprême tout ce qui lui arrivait de favorable et d'heureux, il ne consentait plus à éprouver de reconnaissance pour personne, et se refusait à faire des remerciements. Cet élève faisait de lui-même des prières fréquentes, mais courtes, et supposait être entendu de Dieu, de la même manière qu'il l'était des autres hommes.<sup>(53)</sup>

« Les signes sont, pour le sourd-muet, bien plus qu'une langue maternelle ; car la langue maternelle est donnée toute faite par la tradition, et le langage mimique, au contraire, est institué par le sourd-muet lui-même ; aussi est-il entièrement individuel<sup>(54)</sup>. Le sourd-muet a une très haute idée de sa pantomime<sup>(55)</sup> ; il la croit bien supérieure à nos idiomes ; cependant il l'abandonne bien vite, pour l'articulation artificielle, dès qu'il est en état d'employer nos idiomes<sup>(56)</sup>, sans doute parce qu'il trouve dans ceux-ci un moyen de communication plus général, et aussi, par l'effet de ce penchant qui le porte à rougir de son infirmité, et à sortir d'un état exceptionnel. La marche du langage mimique étant, sous plusieurs rapports, opposée à celle de nos langues,<sup>(57)</sup> le sourd-muet éprouve la plus grande peine à se plier aux formes que celles-ci ont adoptées ; il ne parvient jamais à les observer avec rigueur : il ne les adopte que par une répétition mécanique ; il ne fait aucun cas de nos articles, de nos conjonctions, il les supprime volontiers<sup>(58)</sup> ; il crée même de nouveaux mots<sup>(59)</sup> ; il critique sans cesse nos locutions, notre langage ; il critique dans

nos écrivains, les termes qui ne lui paraissent pas conformes à une logique rigoureuse. »<sup>(60)</sup>

Les langues russe, polonaise et anglaise sont, au témoignage de M. Eschke, celles que le sourd-muet apprend le plus facilement ; les deux premières comme étant dégagées d'articles, la troisième à cause de la simplicité de sa syntaxe. Celles que le sourd-muet apprend avec le plus de difficulté, sont les langues espagnole, portugaise, française, mais surtout la langue allemande. Les difficultés dont celle-ci est hérissée pour lui, proviennent de l'embarras de sa construction et de l'arbitraire qu'elle accorde pour la disposition des termes. M. Eschke ne conçoit pas qu'un sourd-muet puisse jamais penser en français ; il suppose que notre langue ne peut avoir pour lui d'accès que dans la mémoire.<sup>(61)</sup>

Une remarque aussi curieuse qu'importante de M. Eschke, c'est que le sourd-muet, dans sa pantomime, n'a aucun signe qui corresponde à notre verbe *être*, circonstance qui lui est commune avec plusieurs langues de l'antiquité, comme avec quelques idiomes encore subsistants dans le Nouveau-Monde.<sup>(62)</sup>

« Le sens de la vue, dit-il encore, a beaucoup plus de délicatesse que celui de l'ouïe » ; il croit pouvoir en conclure que les sourds-muets reçoivent des impressions plus vives que celles des autres hommes.<sup>(63)</sup>

« Le sourd-muet auquel on a donnée l'articulation artificielle, prononce souvent des paroles pendant ses songes. »<sup>(64)</sup>

Quelle que soit l'extrême sévérité avec laquelle M. Eschke a jugé les sourds-muets, il conseille de les traiter avec indulgence et douceur ; lui-même paraît avoir adopté ce principe de conduite : il exhorte surtout les instituteurs à la patience. « Les sourds-muets, dit-il, portent en eux-mêmes tous les germes du bien ; il ne s'agit que de les faire fructifier. Ennoblisons leurs penchants, enno-

blissons leurs plaisirs eux-mêmes<sup>(65)</sup> ; ayons avec eux un visage serein<sup>(66)</sup>, et quelle que soit la rudesse de leurs manières, que les nôtres leur inspirent toujours l'aménité et la dignité convenable. »

M. Eschke recommande avec raison d'enseigner au sourd-muet à concevoir, avant de lui enseigner à parler ; « car il faut, dit-il, avoir les matériaux avant les signes »<sup>(67)</sup>. Il rejette tout projet d'une écriture idéographique pour l'usage du sourd-muet<sup>(68)</sup> ; il désapprouve fortement que l'on commence d'abord par apprendre mécaniquement au sourd-muet la lecture et l'écriture, avant d'entreprendre pour lui l'explication de la valeur des mots de la langue. « Il vaut mieux, dit-il, que l'élève ne sache rien, lorsqu'il est remis aux mains de son instituteur, que d'être déjà pourvu de cet instrument, sans attacher aucune idée à son emploi. »<sup>(69)</sup>

M. Eschke, comme on vient de le voir, employait le procédé de l'articulation artificielle. D'après son expérience, il faut beaucoup de temps et d'efforts aux sourds-muets pour apprendre à parler de la sorte<sup>(70)</sup>. Mais il s'était attaché aussi à perfectionner la pantomime de ses élèves, et il se persuadait qu'ils ne peuvent avoir aucune idée dont ils n'aient également le signe mimique<sup>(71)</sup>. Il avait eu l'occasion d'entretenir l'abbé de l'Épée à Paris ; il professe une juste et profonde vénération envers ce célèbre instituteur ; il associe, aussi Heinicke à ses éloges.

Pendant que M. Eschke notait chaque jour les observations dont ses élèves lui offraient le sujet, il engageait ceux-ci, dès qu'ils en étaient capables, à écrire eux-mêmes, chaque soir, le récit de ce qui les avait le plus frappés pendant le jour, à conserver ces notes, et à les revoir ensuite après six mois ; pratique excellente, et qu'on ne peut trop recommander<sup>(72)</sup>. Il employait avec succès les jeux imaginés par le célèbre Bazedow, le bienfaiteur de l'enfance, pour exercer le jugement et la mémoire des enfants.<sup>(73)</sup>

## CHAPITRE 13

1. *Allgemeine Taub-Stummen und blinden bildung Besonders in familie und Volksschulen* par Wilh. Fred. Daniel, pasteur à Zuffenhausen près Stuttgart, 1825, 1 vol. In-8°
2. *Niemeyer, Grundsätze der Erziehung*, 6<sup>e</sup> édition, 3<sup>e</sup> partie, 4<sup>e</sup> section art. v, §. 136 et suiv. *Neutlingen*, 1813, 3 vol. in-8°.
3. Voyez, dans l'ouvrage de M. Daniel, ci-dessus cité, l'examen de la question de savoir *si tout sourd-muet peut recevoir l'éducation dans sa famille ou dans les écoles ordinaires*, pag. 15 et suiv.
4. Ces idées ont beaucoup d'analogie avec celles de l'auteur du *Syllabaire dactylogique* et demandent à en être rapprochées. (Voyez chap. XVIII.) Retour p. 64
5. Voyez ci-devant, chap. VII.
6. *Allgemeine Taub-Stummen und Blinden bildung*, p. 35 à 45.
7. Ici encore M. Daniel se rencontre avec l'auteur du *Syllabaire dactylogique*, quoique l'un et l'autre n'emploient pas les mêmes procédés. (Voyez chap. XVIII.) Retour p. 66
8. *Allgemeine Taub-Stummen etc.*, page 47.
9. *Allgemeine Taub-Stummen etc.*, page 49.
- 10 Ce respectable pasteur a bien voulu m'apprendre, dans une lettre qu'il m'a écrite dernièrement, qu'il n'a pu appliquer lui-même sa méthode qu'à un seul sourd-muet de sept ans qui se trouva dans son village mais qu'il l'applique à des enfants *entendant et parlant*, auxquels elle convient également. Retour p. 74
11. Voyez le Mémoire de M. le docteur Stéphani en tête du 8<sup>e</sup> volume du recueil *Bayerisch schulfreund*, pour l'année 1815.
12. *Beleuchtung eines aufsatzes der D. Stéphani, über die einfachste und natürlichste weise Taub-Stummen zu unterrichten.* Munich, 1818.

13. Beleuchtung eines aufsatzes, etc., pages 14, 44.
14. *Beleuchtung eines aufsatzes*, etc., page 23.
15. *Ibid.*, page 24.
16. *Beleuchtung eines aufsatzes*, etc., page 26.
17. *Ibid.*, page 34.
18. *Beleuchtung eines aufsatzes*, etc., pages 37 et suiv.
19. *Samlung Kleiner schriften über Taub-Stummen* etc., Munich.
20. La dissertation de M. Grafer, conseiller de l'enseignement à Bareuth, a été produite à l'Académie royale des Science, de Munich. On en trouve l'analyse dans l'*Hesperus* (année 1824, n° 179). Retour p. 78
21. *Neues A. B. C, etc., nebst einer anweisung des lesen* etc. Leipzig, 1820. = *Biblische Goeschichte*, etc., Hambourg, 1776.
22. M. Petschke a été enlevé lui-même, il y a peu de temps, à l'institut de Leipzig, dans la direction duquel il assistait madame la veuve Heinicke. Retour p. 79
23. *Erste anfangsgrunde der Menschlichen Wissem* etc Leipzig, 1800. = *Lesebuch für Taub-Stumme*. *Ibid.*, 1800. = *Anleitung in Kurger-Zeit lesen zu lernen*, etc. *Ibid.*, 1799.
24. *Erste Nahrung fur den gesunden menschn verstand*.
25. *Beleuchtung eines aufsatzes*, etc., sect. 21, §. 85, 86, Page 100.
26. *Beleuchtung eines aufsatzes*, etc., sect. 23, §. 95, 97, 98, 99, pages 119 et suiv.
27. *Erzählungen für Taub-Stumme*. = *Lesebuch für Taub-Stummen*. Berlin, 1796, 1799 (une 2<sup>e</sup> édition de cet ouvrage a été publiée en 1805.) = *A. B. C. Buch für Taub-Stumme*, Berlin 1803. Ce dernier ouvrage a eu trois nouvelles éditions en 1805, 1806, 1811.
28. *Kurzer unterrich für Taub und Taub-Stumme*. Leipzig, 1804
29. *Unterrichtcursus für taub-Stumme*, Schleswig, 1819.

30. *Elementar unterricht fur Taub-Stummen Kinder*. Quedlinb et Leipzig, 1821.
31. *Erste Kentnisse für Taub-Stumme*. Cet ouvrage a eu deux éditions. Vienne, 1798, 1813.
32. *Volstandiger unterricht in der christichen lebre*, etc., Landshut, 1821.
33. *Kurz gefasster religions-lesebuch*, etc. Vienne, 1821.
34. *Kattolische normal schule für Taub-Stumme*. Augsbourg, 1788.  
Cet ouvrage a paru aussi en latin ; l'apologie publiée en 1790 est précédée d'une Préface de Heinicke.
35. *Einc lehrart Taub-Stummcn in der christlichen religion zu unterrichten*. Halle, 1802.
36. Ce singulier ouvrage, publié pour la première fois en 1658, à Nuremberg, avec de mauvaises gravures sur bois, a eu une foule d'éditions, et a été traduit en onze langues différentes. Indépendamment de sa *Janua linguarum reserata*, et de sa *Magna didactieca*, qui renferment beaucoup de vues sur l'éducation, Conenius publia aussi, sous le titre de *Schola materna gremii*, un ouvrage qui eût mérité d'être plus connu et surtout d'être mis en pratique. Il s'y propose d'indiquer aux mères comment elles doivent élever elles-mêmes leurs enfants, depuis le berceau jusqu'à l'âge de six ans.  
Les sarcasmes que Bayle a jugé à propos de diriger contre Amos Cornenius, ne sauraient affaiblir la reconnaissance qui lui est due pour avoir tenté le premier de substituer dans l'enseignement la lumière de l'intuition aux routines du pédantisme.  
Retour p. 81
37. Voyez son *Elementar weick*, vol. 3, avec 100 gravures. Leipzig, 1774 et 1785. Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre de *Manuel élémentaire d'Éducation*, en 4 vol. 1774. =